Conditions Générales de Vente aux Clients professionnels (B2B) TAP FRANCE / TAP SHOP

En vigueur au 1er janvier 2026

Article 1 – Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après les « CVG ») régissent, sans restriction ni réserve, l'ensemble des ventes de produits (ci-après les « Produits ») conclues entre :

- **TAP FRANCE** , société par actions simplifiée au capital social de 1.000.000 €, dont le siège social est situé sis 91, avenue de Sainte-Apolline à PLAISIR (78370) , immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le n°439 494 097, représentée par sa Présidente, la société TAP HOLDING, société par actions simplifiée au capital social de 4.750.000 €, elle-même représentée par sa Présidente, la société ESTESARA, société à responsabilité limitée, au capital social de 24.140.800 €, dont le siège social est situé sis 91, avenue de Sainte-Apolline – 78370 PLAISIR, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de Versailles sous le numéro 528 963 929, elle-même représentée par son Gérant, Monsieur Thierry AGULLO PONCE, dûment habilité à l'effet des présentes (ci-après la « Société TAP FRANCE »), adresse email : https://tap-shop.fr/ ; numéro de téléphone 01 30 56 63 88 (ci-après « le Vendeur »)

Et

- **toute personne morale ou physique agissant dans le cadre de son activité professionnelle** (commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole), titulaire d'un numéro SIRET ou équivalent, (ci-après le « Client »),

Les présentes CGV constituent le socle unique des relations commerciales au sens de l'article L. 441-1 du Code de commerce. Elles prévalent sur toute condition d'achat du Client, sauf accord écrit contraire du Vendeur.

Elles s'appliquent exclusivement aux commandes passées via le site www.tap-shop.fr

Les présentes CGV s'appliquent exclusivement aux ventes conclues entre professionnels. Elles ne sont pas applicables aux consommateurs ou aux non-professionnels, lesquels demeurent soumis aux CGV qui leur sont spécifiquement destinées.

Article 2. Acceptation des CGV

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes CGV et les avoir acceptées avant de valider sa Commande.

La validation de la Commande vaut acceptation sans réserve des CGV.

Le Vendeur se réserve le droit de les modifier à tout moment.

Les CGV applicables sont celles en vigueur au jour de la Commande.

Article 3. Produits

3.1. Description des Produits

Les caractéristiques essentielles des Produits figurent sur le Site. Les informations techniques, descriptifs, conseils d'usage et visuels sont fournis à titre indicatif.

Il appartient au Client de vérifier l'adéquation des Produits à ses besoins, contraintes techniques ou exigences réglementaires.

Le Vendeur se réserve le droit de modifier, retirer ou actualiser tout Produit.

Certains Produits peuvent être proposés uniquement sur demande ou en quantités limitées par Commande pour des raisons logistiques ou de sécurité.

3.2. Produits disponibles à la location

Les Produits présentés comme disponibles à la location ne peuvent pas être loués en ligne.

Toute location implique un devis distinct et l'acceptation des Conditions Générales de Location applicables.

Article 4. Prix, codes promotionnels et tarifs personnalisés

4.1. Prix applicables

Les prix sont indiqués en euros hors taxes (HT) et hors frais de livraison.

Les prix applicables sont ceux affichés au moment de la validation de la Commande.

4.2. Tarification personnalisée

Certaines catégories de Clients peuvent bénéficier de conditions tarifaires spécifiques (grand compte, contrat cadre, encours validé, remises, etc.).

Lorsque le Client se connecte à son Compte, les prix affichés tiennent compte, le cas échéant, des conditions tarifaires qui lui sont propres.

À défaut de connexion, les prix affichés sont les prix publics.

4.3. Promotions et codes promotionnels

Le Vendeur peut proposer des promotions ou publier des codes promotionnels.

Ils s'appliquent dans les conditions communiquées au Client et ne sont pas cumulables entre eux, sauf indication contraire.

Article 5. Commandes

5.1. Création de Compte professionnel

Pour commander sur le Site, le Client doit créer un Compte professionnel en renseignant ses informations légales (raison sociale, adresse, SIRET, TVA intracommunautaire, etc.).

Un administrateur désigné par le Client peut gérer les accès, créer ou supprimer des utilisateurs internes, et définir les règles d'utilisation du Compte.

Le Vendeur ne peut être tenu responsable d'un usage incorrect ou frauduleux par un utilisateur autorisé.

5.2. Passation de commande

Le Client sélectionne les Produits et valide la Commande selon le processus affiché.

Avant validation, un récapitulatif permet au Client de vérifier le détail de sa Commande et le prix total.

La Commande est considérée comme définitive dès sa validation par le Client.

5.3. Confirmation de commande

La vente n'est parfaite qu'après confirmation de la Commande par le Vendeur et, le cas échéant, encaissement du paiement ou validation d'un encours.

Le Vendeur peut refuser une Commande anormale (quantités inhabituelles, suspicion de fraude, incohérence d'adresse, historique d'impayé, etc.).

Article 6. Disponibilité des Produits

Les Produits sont proposés dans la limite des stocks disponibles.

En cas d'indisponibilité postérieure à la Commande, le Vendeur proposera, au choix du Client :

– un délai prolongé,

– un Produit équivalent,

– ou un remboursement du Produit concerné.

Aucune indemnité supplémentaire ne pourra être demandée au Vendeur.

Article 7. Paiement – refus - sécurité

7.1. Modes de paiement

Sauf accord spécifique, les Commandes sont payées :

– soit comptant à la Commande via les moyens proposés sur le Site (carte bancaire, SEPA, portefeuilles électroniques, etc.),

– soit sur facture, pour les Clients disposant d'un encours validé.

7.2. Délais de paiement

En l'absence de conditions particulières, les factures sont payables à 30 jours nets conformément à l'article L441-10 du Code de commerce.

7.3. Retard de paiement

Tout retard entraîne, de plein droit :

– des pénalités calculées au taux BCE + 10 points,

– l'indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement,

– la possibilité pour le Vendeur de suspendre les Commandes en cours ou futures.

7.4. Refus de paiement

Si un paiement est refusé, la Commande est automatiquement annulée si le Client ne fournit pas un autre moyen de paiement accepté par le Vendeur.

Article 8. Encours – Solvabilité – Assurance-crédit

8.1. Encours accordé au Client

Le Vendeur peut accorder au Client un encours, lui permettant de régler certaines Commandes à échéance.

L'encours résulte d'une décision discrétionnaire du Vendeur, éventuellement fondée sur l'analyse de solvabilité du Client et sur les informations communiquées par un organisme d'assurance-crédit.

Le Vendeur peut accorder, réduire, suspendre ou supprimer un encours, à tout moment et sans préavis, en fonction de l'évolution du risque perçu.

8.2. Suspensions et restrictions

En cas :

- d'informations financières défavorables,
- de retards de paiement,
- de dépassement de l'encours,
- ou de refus de garantie par l'assureur-crédit,

le Vendeur peut immédiatement :

- suspendre toute livraison,
- exiger un paiement anticipé,
- résilier les Commandes non livrées,
- ou réduire les volumes acceptés.

8.3. Assurance-crédit

Le Client est informé que certaines décisions (acceptation ou refus d'encours, limitation des quantités, modification des délais de paiement) peuvent résulter :

- des recommandations d'un assureur-crédit,
- du retrait de garantie,
- d'un avis de risque aggravé.

Ces décisions ne peuvent donner lieu à aucune indemnité.

Article 9. Facturation – Mentions obligatoires – Facturation électronique

9.1. Emission des factures

Les factures sont émises à l'adresse de facturation renseignée par le Client lors de la création de son Compte ou lors de la Commande.

Elles comportent l'ensemble des mentions obligatoires prévues par la réglementation applicable.

Le Client est seul responsable de l'exactitude des informations transmises (raison sociale, adresse, numéro de TVA intracommunautaire, identification du service comptable, etc.).

Toute erreur de saisie imputable au Client ne saurait retarder l'échéance de paiement.

9.2. Transmission des factures

Les factures sont transmises par voie électronique (PDF), via le Site ou par e-mail.

Cette forme électronique est acceptée par le Client et produit les mêmes effets juridiques qu'une facture papier.

9.3. Facturation électronique obligatoire (réforme 2026-2027)

Le Client est informé que la réforme relative à la facturation électronique (Ordonnance n° 2021-1190 du 15 septembre 2021) impose progressivement, entre 2026 et 2027, l'obligation :

- de recevoir des factures électroniques dans un format structuré,
- et d'émettre des factures électroniques via une plateforme publique ou partenaire immatriculée.

Le Client s'engage à rendre possible la réception et/ou l'émission de factures électroniques dans les conditions prévues par la réglementation, et à communiquer au Vendeur toute information nécessaire (identifiant SIREN, plateforme PDP choisie, etc.).

Tout refus de transmission ou impossibilité imputable au Client ne suspend pas l'exigibilité des factures.

9.4. Contestation des factures

Toute contestation portant sur une facture doit être formulée par écrit dans un délai maximum de 8 jours à compter de sa réception.

Passé ce délai, la facture sera considérée comme acceptée.

Aucune contestation ne peut justifier un report ou une suspension du paiement.

Article 10. Livraison

10.1. Zones de livraison

Les livraisons sont effectuées dans les zones géographiques indiquées sur le Site au moment de la commande (par exemple : France métropolitaine, Corse, autres territoires ou pays éventuellement proposés).

10.2. Modalités de livraison

Les Produits sont livrés à l'adresse indiquée par le Client lors de la commande.

Les modalités de livraison (transporteur, livraison à domicile, livraison en point relais, etc.) sont précisées au moment du choix du mode de transport.

10.3. Délais de livraison

Les délais sont communiqués à titre indicatif.

Un dépassement de délai ne peut donner lieu à aucune pénalité, annulation ou indemnité, sauf accord écrit contraire.

10.4. Réception

Le Client doit vérifier la conformité des Produits à la réception et émettre toutes réserves significatives et motivées sur le bordereau de transport.

Article 11. Transfert de propriété et des risques

Le transfert des risques intervient à la remise des Produits au transporteur, même lorsque la livraison est organisée par le Vendeur.

Le transfert de propriété intervient au paiement intégral du prix. Le Vendeur se réserve la propriété des Produits jusqu'à leur paiement complet, principal et accessoires.

Article 12. Absence de droit de rétractation

Le Client professionnel ne bénéficie d'aucun droit de rétractation, la vente étant conclue dans le cadre de son activité professionnelle.

Article 13. Garanties

Le Client bénéficie uniquement de la garantie commerciale éventuellement fournie par le Vendeur ou le fabricant.

La garantie ne couvre pas :

– l'usure normale,
– les dommages résultant d'une installation inadaptée,
– une utilisation non conforme,
– un stockage incorrect,
– une modification ou intervention non autorisée.

La garantie se limite, au choix du Vendeur, au remplacement, à la réparation ou au remboursement du Produit.

Article 14. Service après-vente – Réclamations

Toute réclamation doit être formulée **par écrit** dans un délai maximum de 5 jours suivant la livraison :

- Par e-mail : contact@tap-france.com
- Par courrier : TAP FRANCE, 91, avenue de Sainte-Apolline - 78370 PLAISIR
- Ou via le formulaire de contact du Site

Passé ce délai, aucune demande ne pourra être prise en compte.

Article 15. Avis en ligne

Le Client peut déposer un avis sur les Produits achetés.

Les avis font l'objet d'une modération destinée à vérifier leur conformité à la loi et aux règles d'usage.

Les critères de classement des avis sont indiqués sur le Site. Aucune contrepartie n'est fournie pour le dépôt d'un avis.

Les modalités de dépôt et de modération sont précisées dans les CGU.

Article 16. Responsabilité

La responsabilité du Vendeur est limitée au montant HT payé par le Client au titre de la Commande concernée.

Le Vendeur ne peut être tenu responsable des dommages indirects, tels que :

– perte d'exploitation,
– perte de données,
– préjudice commercial,
– manque à gagner.

Article 17. Données personnelles

Les données personnelles des interlocuteurs du Client sont traitées conformément à la Politique de protection des données TAP SHOP, disponible sur le Site.

Le Client s'engage à informer ses salariés du traitement de leurs données.

Article 18. Médiation – Règlement des litiges

Après tentative de résolution amiable, tout litige relatif à l'exécution ou à l'interprétation des présentes CGV sera soumis à la compétence exclusive du Tribunal des Activités Economiques de Versailles (78), même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.

Article 19. Droit applicable

Les présentes CGV sont soumises au droit français.